

**Master mention
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Spécialité : HISTOIRE - GEOGRAPHIE
& Métiers de l'Enseignement**

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne



Présentation

La spécialité « Histoire - géographie et métiers de l'enseignement » (HGME) a pour objectif premier de former de futurs professeurs de lycées et collèges ; cette formation universitaire allie la maîtrise des savoirs disciplinaires et scientifiques à la maîtrise des outils et techniques de transmission du savoir. Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013). Cette formation est organisée par l'Université de Bretagne Sud et l'INSPE de Bretagne. Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'UBS, de l'INSPE et des professionnels intervenant en milieu scolaire ainsi que des professionnels de la formation.

L'architecture de la formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires, didactiques, scientifiques, que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du Master MEEF, parcours « histoire-géographie », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'histoire-géographie (arrêté du 1^{er} juillet 2013 et pour avoir l'ensemble du référentiel des compétences, se référer au lien suivant : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>).

Le MASTER est à la fois une formation qui prépare aux concours du CAPES et du CAFEP et au métier de professeur de lycée et collège. Le concours a lieu désormais pendant l'année de M2. Les étudiants de Master 2 peuvent bénéficier de deux statuts :

Etudiants contractuels alternants : ils sont en responsabilité dans les établissements scolaires et rémunérés par l'employeur.

Etudiants en Immersion professionnelle : Ils sont stagiaires en pratique accompagnée auprès d'un tuteur dans l'établissement. Ils reçoivent un défraiement.

Secteurs d'activités - Métiers visés par la formation

Il s'agit en premier lieu de former des *professeurs d'histoire, géographie et éducation civique pour le collège et le lycée*. Les compétences professionnelles acquises permettent d'envisager d'autres métiers tels que : coordinateur de formateurs, coordinateur de stages de formation professionnelle, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, formateur d'adultes, moniteur de formation professionnelle.

Compétences spécifiques visées

Outre des compétences de nature disciplinaire dans les domaines de l'histoire et de la géographie, une solide culture générale, une capacité d'analyse et une aptitude à la recherche seront développées dans les deux années de Master. La connaissance des publics scolaires et celle de l'environnement social et institutionnel de l'école, indispensable à de futurs enseignants font partie de la formation.

- La maîtrise des connaissances en histoire et géographie ;
- La maîtrise des règles de la composition et du commentaire de documents en histoire et géographie ;
- La maîtrise des règles de la leçon et du commentaire de documents dans les conditions de l'oral du concours ;
- La capacité à mettre en relation l'état de la pratique pédagogique sur une question et l'état de la recherche scientifique ;

La formation doit permettre également d'acquérir une maîtrise de :

- La langue française pour enseigner et communiquer
- Les TICE

Ainsi que la capacité à :

- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement ; Organiser le travail de la classe ; Prendre en compte la diversité des élèves ; Evaluer les élèves ;
- Se former et innover ; Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.

Condition d'admission

L'admission en master 1 et master 2 s'effectue sur dossier. Toute candidature est envisageable et fera l'objet d'une étude particulière. Le master 1 recrute de préférence, mais pas exclusivement, des étudiants titulaires d'une Licence d'Histoire ou de Géographie. Pour postuler en master 2, il faut être titulaire d'un master 1 MEEF HG. Les enseignants déjà en fonction et désireux de préparer un master peuvent en faire la demande : une analyse des compétences déjà acquises et une potentielle validation de leur cursus seront proposées.

► Lieu de formation

Faculté LLSHS 4 rue Jean Zay – Lorient
Secrétariat de la formation : 02 97 87 29 32
llshs.mef.sec@listes.univ-ubs.fr

► Orientation et Insertion

Tél. : 02 97 87 66 60 à Lorient
spot@univ-ubs.fr

► Environnement Numérique de Travail : ent.univ-ubs.fr

► Formation professionnelle & alternance

Tél. : 02 97 87 11 30 à Lorient
formation.continue@univ-ubs.fr

► Échanges internationaux

Tél. : 02 97 87 66 70 à Lorient
sai@univ-ubs.fr

► Restauration et hébergement CROUS Lorient – Tél : 02 97 87 17 57

► Culture et vie des campus

Tél. : 02 97 87 58 38
culture@listes.univ-ubs.fr

► Activités Sportives Universitaires

Tél. : 02 97 87 29 34 à Lorient
suaps@listes.univ-ubs.fr



Enseignements

La formation est organisée en semestres associant contenus disciplinaires (les questions au programme du concours) et formation en didactique et épistémologie en lien avec les épreuves du concours (écrit et oral). Dans le même temps, les étudiants abordent les thématiques liées à l'enseignement : fonctionnement des établissements, évolution des publics scolaires, enseignement de la discipline, etc...

La taille de la formation permet un encadrement poussé des étudiants par les enseignants, ce qui explique les bons résultats à l'écrit et à l'oral.

Les résultats de réussite aux concours sont les suivants :

| | Présents | Admissibles | Admis |
|------|----------|-------------|--------|
| 2015 | 19 | 73,68% | 42,11% |
| 2016 | 16 | 68,75% | 56,25% |
| 2017 | 25 | 80,00% | 52,00% |
| 2018 | 17 | 76,47% | 47,06% |
| 2020 | 23 | | 34,78% |
| 2021 | 24 | 41,67% | 12,50% |
| 2022 | 14 | 92 % | 64,3 % |
| 2023 | 17 | 82 % | 35 % |
| 2024 | 14 | 86 % | 43 % |

Stages

Les stages sont conçus en relation avec les autres unités d'enseignement. Préparation et exploitation de séquences, analyse de la pratique et recueil de données, nourrissent les enseignements et bénéficient de leurs apports.

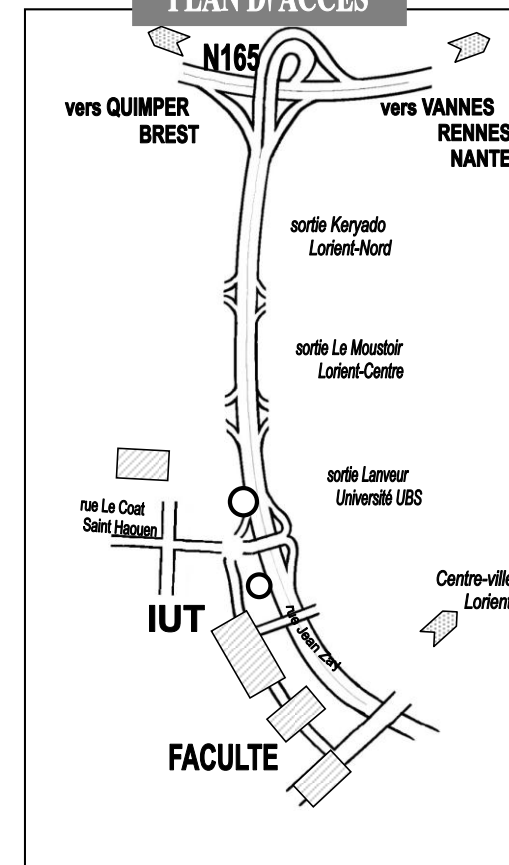
Ils s'organisent selon une progressivité à partir du semestre 7 (une semaine « d'Observation ») et 8 (quatre semaines de « Pratique Accompagnée »). A partir du semestre 9 (M2), les titulaires du concours ont le statut de fonctionnaires stagiaires et sont en établissements scolaires pour une moitié de leur horaire. L'évaluation des stages est articulée avec les évaluations réalisées dans les autres Unités d'Enseignements et permet l'obtention de crédits qui reflète une réelle alternance. Ils se déroulent dans les établissements d'enseignement secondaires publics du Morbihan.

Conditions d'accès

Depuis la rentrée 2017, l'inscription en master 1 est sélective, vous devez faire acte de candidature sur la plateforme MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) L'accès en M1 est de droit pour tous les étudiants titulaires d'une licence de la discipline après étude de leur dossier par la commission et sous réserve des capacités d'accueil (23 en M1), pour les autres cursus c'est l'examen du dossier qui prévaut.

A noter qu'il existe une seule plateforme pour les sites de Lorient, Brest et Rennes, vous précisez vos choix géographiques dans votre dossier.

PLAN D'ACCES



Contacts

Faculté Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales

- Responsable de la formation : eric.limousin@univ-ubs.fr

- Secrétariat de la formation - : llshs.mef.sec@listes.univ-ubs.fr - Tél. 02 97 87 29 32